

HABITAT et ÉCOLOGIE

16 et 17 juin 2008 - au Villard

A l'heure du Grenelle de l'environnement et du développement durable tous azimuts, le programme « Habitat en Massif central » ne pouvait passer à côté de cette question des liens entre habitat et écologie. Depuis des décennies, de nombreuses initiatives fleurissent pour des habitats respectueux de l'environnement mais aussi ancrés dans une certaine logique du local et de la solidarité...

Or tous les acteurs du bâtiment s'intéressent désormais aux énergies renouvelables, aux éco-matériaux et à l'éco-construction en général.

Il semblait donc important de rassembler ces militants de longue date et des acteurs plus récemment impliqués pour les questionner sur leurs démarches écologiques.

Comment construire des projets collectifs ? Les éco-matériaux peuvent-ils favoriser des filières locales ? L'éco-construction est-elle un luxe pour une population privilégiée ? Les habitats sociaux peuvent-ils intégrer des innovations écologiques ? Les normes de construction et les règlements d'urbanisme intègrent-ils des innovations vieilles de quelques décennies ? Comment développer les compétences des professionnels de l'éco-construction ?

Voici, en bref, les questions que se sont posées les 120 participants des 6 ateliers dont nous vous proposons ici le résumé.



RELIER
2 rue Michelet
12400 Saint-Affrique
Tél. : 05 65 99 38 42
Email : vjannot@relier.info
Site web : <http://relier.info>

Relier, une association nationale d'éducation populaire

Le réseau RELIER, Réseau d'Expérimentations et de Liaisons des Initiatives en Espace Rural, est né en 1984. Son but est de créer et d'animer des lieux d'échanges et de mise en réseau des personnes qui font le choix de s'installer pour vivre en milieu rural. Aujourd'hui, il est nécessaire de montrer et soutenir le développement d'autres activités à la campagne. Mais il est aussi urgent, face aux interrogations de notre société, de donner un sens à ces pratiques : s'installer à la campagne, monter une entreprise rurale, c'est d'abord et avant tout faire le choix d'un mode de vie. Ce sont autant de choix pour témoigner du refus de certains excès de notre société.



DE FIL EN RESEAUX

De Fil En Réseaux
Le Villard
23460 Royère de Vassivière
Tél. 06 10 46 18 91
accueillonsnous@no-log.org

De Fil En Réseaux

De Fil En Réseaux (DFER) est une association qui a pour but d'animer et de coordonner le soutien aux projets impulsés par les associations, entreprises et forces vives agissant sur le plateau de Millevaches et se reconnaissant de l'économie sociale et solidaire. Elle facilite la mise en oeuvre de partenariats entre ces acteurs en se fondant sur une démarche coopérative, mutualiste, solidaire et d'actions collectives. Elle fonctionne au moyen de groupes de travail thématiques qui réunissent porteurs de projet, associations, collectivités, entreprises... Ces thématiques proviennent de besoins émergents sur le territoire. A titre d'exemple, c'est dans le cadre de groupes de travail sur le logement qu'un projet de SCIC pour le développement de l'éco-construction et de l'éco-rénovation a vu le jour et se construit aujourd'hui, notamment par la réalisation d'un éco-lotissement.

Que s'est-il raconté dans les ateliers ?

Atelier 1 Construire le collectif

Qu'entend-t-on par collectif ou par « démarches collectives d'habitat » ? Une définition hollandaise explique qu'il s'agit d'« au moins trois adultes qui habitent sous le même toit et qui prennent au moins un repas ensemble chaque semaine ».

Le tour de table de l'atelier a témoigné de la diversité des acceptions du terme :

- Voilà, à Villedieu du Temple, 70 personnes d'une communauté Emmaüs qui vivent ensemble autour d'une grande maison dans un campement de fortune ;
- En Cévennes, l'association *Hameaux durables en Cévennes* initie, en lien avec la Communauté de communes mais en butte avec le Parc national, des hameaux destinés à accueillir des populations nouvelles qui se heurtent aux volets clos des résidences secondaires ;
- A Cantercel : un lieu d'expérimentation architecturale sur lequel vivent déjà quatre personnes ;
- Dans le Gers, un projet d'habitat groupé qui, d'un fort désir de collectif se termine en sept lots indépendants et qui finit par capoter parce qu'on découvre un peu tard le coût de l'opération ;
- L'association *Le battement d'ailes* mobilise 120 adhérents autour d'une exploitation agricole en Corrèze, parmi lesquels un groupe de sept familles décide de créer un éco-lieu pour vivre ;
- Un projet de lieu de vie de quatre à cinq personnes en Haute-Vienne ;
- Un projet d'écoquartier inséré dans un agenda 21 dans l'Hérault...

Enfin, des mots identiques traversent toutes ces histoires de groupes.

- Le mot *Participation* : comment faire participer les habitants à l'élaboration de leur habitat ? Comment leur en rendre la maîtrise ? Architectes pourquoi pas, mais aussi constructeurs, sociologues ou, différemment mais souvent pertinemment, artistes. voire psychologues qui, sans s'afficher comme tels, pourraient nous apprendre à savoir renoncer à certains rêves pour arriver à construire quelque chose...
- Le mot *Territoire*, non dans un sens géographique, mais envisagé plutôt comme les différents cercles de ce que serait une démarche collective d'habitat.
- Le mot *Finances*, un peu tabou et repoussé dans beaucoup d'histoires de groupes, surtout dans leur phase émergente, mais qui a le mérite de faire passer à la phase active ou... de disperser les rangs.
- Le mot *Lieu* que l'architecte revendique parce qu'il conditionne en grande partie tout projet collectif d'habitat.
- Le mot *Accompagner* enfin, qui a conduit l'un des participants à proposer à notre assemblée la constitution d'un petit groupe de réflexion avec toutes les personnes volontaires qui accompagnent l'émergence de projets collectifs d'habitat dans le Massif central.

Atelier 2 Valoriser les ressources locales

L'objectif de l'atelier était de trouver les moyens d'influer localement d'un point de vue économique, social et environnemental en relocalisant l'économie, en se réappropriant les ressources.

Lors des présentations, de nombreuses difficultés sont apparues :

- difficultés pour la production : certains expliquent avoir du mal à motiver des agriculteurs à s'engager dans une nouvelle filière à cause du cahier des charges très strict.
 - difficultés pour la transformation : les problèmes techniques freinent le développement de filière. D'autres se plaignent de l'absence de recherche scientifique sur les écomatériaux.
 - difficultés de trouver des artisans formés à ces matériaux, difficultés à trouver des financements pour des formations spécifiques, difficultés liées à l'absence d'avis technique sur les écomatériaux.
- Pourtant, la demande est réelle, une demande qu'il faut pouvoir satisfaire rapidement « avant que les gros industriels s'y intéressent et fixent les prix ». Pour d'autres, répondre à la demande de production n'est pas l'objectif : c'est soit la sensibilisation, soit le développement d'une cohésion de territoire qui prime. Pour d'autres encore, il est important de mettre au point des projets sinon rentables, du moins « diffusables » ou « reproductibles ». Pour certains, la recherche principale du rendement et de la rentabilité n'est pas la piste à suivre, au risque de voir se reproduire une certaine spécialisation des régions de production. Mais le positionnement des industriels sur le marché des écomatériaux reste mal apprécié et certains s'interrogent sur la capacité des filières locales à se démarquer. Pour beaucoup c'est bien la question du développement des filières à l'échelle d'un territoire qui stimule les projets. Le problème de trouver des partenaires est également important. Les filières paysannes souffrent d'un manque de crédibilité, dû notamment au manque de recherche, mais aussi par manque d'exemples à faire valoir et d'informations.

Des participants expliquent aussi que les partenaires financiers qu'ils ont pu trouver réclament de déposer des brevets pour être en sécurité. Cela dit, cette protection par le brevet sert juste, dans leur cas, à se protéger les deux premières années et permettre de continuer à être dans un processus dynamique mais en aucune façon à « bloquer » une filière, un nouveau matériau.

L'idée s'impose que ce n'est pas telle ou telle filière qu'il faut valoriser mais bien l'écoconstruction en général. Le développement de lieux proposant des informations, des conseils mais aussi des réalisations paraît essentiel pour communiquer sur ces filières et pour les rendre plus crédibles, notamment auprès des artisans et d'éventuels investisseurs.

Atelier 3 Coût de revient de l'écoconstruction

La discussion ne s'est pas limitée à une comparaison économique du coût de revient de l'écoconstruction avec celui de la construction conventionnelle. L'ensemble des participants a observé que le développement de l'écoconstruction devait s'accompagner d'une réflexion globale sur la façon d'occuper l'espace et d'habiter. A plusieurs reprises a été soulignée la nécessité de rompre avec la multiplication des maisons individuelles et d'encourager l'habitat collectif et la mixité des usages des lieux. L'attitude des Offices de HLM, en France, a été abordée. En tant que donneurs d'ordre de projets d'envergure, l'impression est qu'ils pourraient participer à amplifier le mouvement de l'écoconstruction mais ne le font, pour l'instant, que de façon expérimentale.

Dans la recherche de maîtrise des coûts, a été soulignée l'importance du montage financier et de la réflexion préparatoire associant maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises et artisans. Il apparaît à l'expérience que le coût total d'un projet peut être réduit de 5 à 10 % grâce à une chasse rigoureuse aux erreurs, doublons et oublis. D'un point de vue architectural la recherche de la performance écologique s'accompagne d'une tendance à la sobriété du dessin des bâtiments.

Un projet d'écoconstruction n'aura, finalement, du sens que s'il s'inscrit dans le contexte d'un « urbanisme écologique », prenant en compte les coûts sociaux de l'ensemble de ses impacts : raccordements aux réseaux, transports, stérilisation du sol, etc.

Si le prix constitue, parfois, une barrière au choix de la construction écologique, il s'est dégagé de l'atelier un consensus pour constater que cela pouvait découler d'une sorte de perception de risque : les entreprises percevant — parfois à tort — les processus et les matériaux comme nouveaux, elles verraient *a priori* dans le fait d'innover une bonne raison pour augmenter un devis.

L'idée selon laquelle une démarche écologique entraînerait irrémédiablement un surcoût doit être combattue, en mettant en avant la promesse d'économies futures — en chauffage, eau, climatisation, lumière, etc. —, argument qu'il conviendrait de diffuser davantage.

La question de la communication à l'attention d'élus souvent jugés frileux a été posée. Il en ressort que ces derniers sont d'autant mieux convaincus de l'intérêt de l'écoconstruction que leur est proposée la visite d'exemples probants et ce, de préférence, à proximité de leur région.



Chuchotement de participant

« Puisqu'on dit qu'on est un désert, et bien nous inventons un habitat durable adapté à notre désert ! »
Hameaux durables en Cévennes. » (François)





Atelier 4 Habitat social écologique

En quoi l'écoconstruction peut-elle contribuer à diminuer le coût des charges pour les locataires ? Les expériences d'opérations locatives sociales vécues (chaufferies collectives, chauffe-eau solaires, puits canadien, bardage bois...) s'inscrivent dans des logiques économiques dictées par le nécessaire équilibre financier des opérations.

L'approche ne relève donc pas que du technique et du financier. La notion d'habitat écologique inclut une dimension sociale. Certes, l'écoconstruction génère des surcoûts, et force est de constater que les aides des pouvoirs publics vont soit du côté de la construction, soit du côté de l'urgence sociale. Il nous paraît grand temps de relier les aides à la pierre aux aides à la personne.

La réflexion devrait porter sur les enseignements à tirer des opérations collectives et solidaires intégrant un certain nombre de logements sociaux dans des démarches privées d'accès, construction ou réhabilitation, avec l'organisation de chantiers participatifs. Ces solutions favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle.

Quelle méthode pour intégrer un volet social dans une démarche d'éco-habitat, avec quelle participation des collectivités ? La forme coopérative présente un réel intérêt.

Rien ne semblerait s'opposer à ce que des personnes privées regroupées en collectif deviennent des bailleurs sociaux, en faisant appel à l'actionnariat populaire pour monter des opérations à petits rendements financiers.

A partir de la question du logement il faut prendre en compte tous les aspects des projets de vie des futurs occupants et de l'évolution de leurs besoins dans le temps (activités, environnement paysager, services, renouvellement des habitants...), dans une démarche participative d'accompagnement en amont du projet de logement.

L'inventaire des expérimentations serait très utile, notamment au niveau du montage juridique des éco-hameaux, hameaux écologiques et solidaires, éco-villages... Il nous appartient de valoriser ces opérations réalisées à la marge, source d'imagination et de créativité, sans pour autant les marginaliser.

On constate aussi un manque d'outils méthodologiques de montage et de suivi des projets, avec un besoin de cycles de rencontres régulières pour une mise en commun des initiatives et des compétences.

Chuchotement de participant

« Les écoconstructeurs ne doivent pas avoir peur de la réglementation mais au contraire s'investir dans leur définition. »

Luc Floissac
(réseau français de la construction paille)



Chuchotement de participant

« L'utopie sociale, c'est faire en sorte que l'argent des maisons sociales revienne aux citoyens pour reconstruire leur mode d'existence »

Alain Carot

Atelier 5 Echelle collective : habiter, intégrer

En matière d'urbanisme comme de réglementation technique du bâtiment, des règles générales s'appliquent. Elles concernent également l'écoconstruction. Il existe énormément de lois et règlements mais des lacunes persistent au niveau de certains écomatériaux et de la difficulté de pouvoir assurer les constructions à bon prix (matériaux non certifiés + obligation d'assurance = sur prime). Ces lacunes se trouvent également au niveau du manque de connaissance des élus et techniciens élaborant les documents d'urbanisme pouvant mettre en place des règles non propices à l'écoconstruction (exemple : bâtiment bioclimatique orienté au sud et obligation de construire dans l'alignement de la rue).

Pour l'urbanisme, la loi SRU (Solidarité et Renouvellements Urbains) apporte la nouveauté de pouvoir intégrer des aspects paysagers, architecturaux, environnementaux, mais aussi de poser lors de l'élaboration une réflexion plus poussée et plus participative que les anciens documents d'urbanisme. Cependant, comme en France il y a 36 000 communes, ces nouveaux documents sont donc le résultat de l'intelligence locale et de l'accompagnement de bureaux d'études (parfois trop standardisé). Un appel est donc lancé aux « écocitoyens » pour qu'ils s'investissent dans la sensibilisation de leurs élus lors de l'élaboration des PLU et aux écoconstructeurs (artisans et architectes) pour qu'ils soient force de proposition.

Il existe peu de règles professionnelles en matière d'écoconstruction, faute de filières structurées. Cependant, les techniques existent et sont connues et pratiquées. Il faut donc que la « filière écoconstruction » se mobilise pour créer des règles professionnelles et des DTU (Document technique unifié) souples et efficaces pour éviter la mise en place de DTU uniquement sur des « écomatériaux industriels ». Ce n'est pas une démarche impossible techniquement : elle nécessite seulement quelques moyens financiers qui sont loin d'être inaccessibles. Le réseau des constructeurs paille est notamment en train d'élaborer une règle professionnelle.

Atelier 6 La formation

De nombreuses structures militantes proposent des formations à l'écoconstruction depuis des années, comme le Gabion, l'Ecocentre du Périgord, Cantercel, l'Atelier blanc, le réseau des constructeurs paille, Hanneman, etc. Mais ces formations ne donnent pas accès à un diplôme. Aujourd'hui, le réseau traditionnel de la formation aux métiers du bâtiment (AFPA, GRETA, CFA, syndicats professionnels CAPEB et FFB mais aussi ASSEDIC) met en place des formations à l'écoconstruction (en faisant appel comme formateur aux pionniers ou à leurs élèves) mais pas toujours de manière satisfaisante. En effet, l'écoconstruction, ce n'est pas seulement des savoir-faire techniques c'est aussi et surtout un savoir-être, une approche globale et écologique. La formation à l'écoconstruction reste une nécessité car les artisans maîtrisent peu l'utilisation de matériaux comme la paille, la terre crue, etc. Il faut pour cela réussir le partenariat des réseaux de l'écoconstruction et des métiers du bâtiment plus traditionnel. Au-delà de ces formations techniques, un gros effort reste à produire pour la sensibilisation et l'information des élus, des agents de développement, des maîtres d'ouvrage en général. Cela permettra de faire évoluer les mentalités mais aussi de faire connaître les bonnes pratiques en matière de construction mais aussi de législation du travail, d'assurance (possibilité d'embauche directe d'écoconstructeur par les maîtres d'ouvrage, nécessité de déclaration, etc.). Les formateurs actuels doivent s'organiser pour être garants d'une certaine qualité d'écoconstruction (éviter les « formatages » sur des standards conventionnels) et travailler sur différents niveaux : formation technique, approche écologique globale (éthique), sensibilisation. L'atelier conclut qu'il faut utiliser les moyens informatiques pour diffuser et structurer les informations (site web, PDF, plate-forme de consultation de documents...), et continuer la sensibilisation et les formations courtes...

Une Maison en Paille

Penser, concevoir, construire une maison écologique

Avec la participation d'écobâtisseurs, un couple se lance dans une aventure technique, économique, sociale et humaine pour construire une maison franchement écologique. Au beau milieu d'un lotissement de la banlieue toulousaine, elle est faite de bois, de paille, de terre et de chaux.

Boris Claret, réalisateur, a présenté une version courte de ce documentaire lors de la soirée du lundi 16 juin.

Il est disponible dans sa version définitive (80 mn + le film La Chaux d'Isabelle Dario) auprès de différents partenaires (Atelier Blanc, réseau français des constructeurs paille) ou aux Films de la Castagne. <http://www.lacastagne.org>



Pour conclure : Militer encore

Comment développer une filière qui existe depuis des décennies grâce à l'engagement militant de quelques-uns sans verser dans l'écologie « vue à la télé » ?

Les ateliers imposent un constat : la dimension environnementale est aujourd'hui reconvenue. La crise énergétique aidant, de nombreux programmes d'aides publiques à l'habitat prennent en compte la notion d'économie d'énergie. Néanmoins, l'habitat est encore source de 25 % des émissions de gaz à effet de serre et les innovations de l'écoconstruction ne sont pas encore très répandues dans les constructions publiques ou dans la filière traditionnelle.

Cet écart entre la théorie et la pratique est appelé à se réduire au regard des préconisations législatives récentes. Cependant, de nombreux préjugés restent ancrés. Surcoût prohibitif des bâtiments écologiques ou risques d'incendie élevé des maisons en paille ou en bois pour les prescripteurs. Et peur de « l'industrialisation », de l'isolement sur son matériau ou de sa technique pour les acteurs de l'écoconstruction. La plupart peuvent avoir des fondements réels mais ils relèvent bien souvent de la méconnaissance, voire du fantasme.

Aussi peut-on énoncer comme conclusion commune le besoin d'information et de sensibilisation.

L'information existe depuis longtemps. Le spécialiste peut trouver à peu près toute l'information souhaitée. De nombreux acteurs travaillent à sa diffusion, depuis longtemps les pionniers : Ecocentres et autres centres de ressources ou réseaux de l'écoconstruction et désormais rejoints par les Conseils en architecture, urbanisme et environnement ou les Espaces Info Energies.

Mais au regard du manque de réalisations dans la pratique, l'information doit continuer d'être diffusée :

- entre acteurs de l'écoconstruction, avec une fédération des organismes de formation ou encore par la participation à la mise en place de règlements professionnels sur certains process de construction, avec une réflexion commune de l'écoconstruction.
- vers les élus : par la mise en avant des réalisations abouties, un recours plus fréquent au métier d'accompagnateur de maîtrise d'ouvrage ou par la mise en place de formation et de journées de sensibilisation ou la construction de partenariats locaux.
- mais aussi vers les futurs habitants, en développant les projets collectifs et autres démarches participatives associant par exemple les futurs bénéficiaires de logements sociaux à leur conception ou en accompagnant des groupes souhaitant créer un éco-hameau.

C'est en effet par une plus grande cohésion et un partenariat plus fort entre écoconstructeurs (architectes, artisans et maîtres d'œuvres), collectivités locales et habitants que ces pratiques écologiques pourront se développer en conservant l'éthique et l'ancrage local défendus par les pionniers.



Demandez le

programme !

RELIER organise, depuis près de 20 ans, des Rencontres, moments privilégiés qui permettent de mieux formaliser une problématique et de revenir sans cesse aux valeurs qui guident les projets, pour franchir les obstacles qui ne manquent pas.

Après avoir travaillé sur la création d'activité ou encore l'accès collectif au foncier agricole, c'est naturellement que RELIER et ses membres ont repéré la question du bâti, du logement qui devient un problème crucial dans nos campagnes.

C'est pourquoi nous avons mis en route un programme d'expérimentation et de liaison sur l'habitat rural, sur le territoire du Massif central grâce au soutien de la DIACT Massif central et des Régions concernées.

En septembre 2007 a eu lieu à Cantercel (Languedoc-Roussillon) la rencontre « Sens de l'habitat en partenariat ».

En juin 2008, c'est la rencontre « Habitat et Ecologie », en partenariat avec De Fil en Réseaux, qui a eu lieu en Limousin.

Les prochaines dates sont les suivantes :

> Octobre 2008 Habitat et projet de territoire

en partenariat avec AVRIL en Rhône-Alpes.

> Décembre 2008 Habitat et démarches collectives

en partenariat avec l'Atelier blanc en Midi-Pyrénées.

> Printemps 2009 Habitat et création d'activité

en partenariat avec d'ASA en Auvergne.

> Été 2009 Habitat mobile et habitat choisi

en partenariat avec HALEM et Exyzt en Île-de-France.



Remerciements

RELIER et De Fil en Réseaux remercient

les bénévoles qui ont apporté leur contribution au bon déroulement de ces rencontres :

Aline, Michel, Nicolas, Eliane, Stéphane, Clément, Solenne, Olivier, Michel, Stéphane, Amélie, Florent, Emilie, Alex, Philippe, Hervé, Myriam, Marion, Nelly, Philippe, Manu, Laurence, Yann, Julie, Pascal, Julien, Xavier, Julie, Lucie, Frédéric, Christophe, Nicole, Aude, Anne-Marie, Ananda, Jérémy.

Et bien sûr un grand merci à toutes et tous les participants.

